

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DES ETCHEMINS
RÉGIE DES INCENDIES DU SECTEUR EST DES ETCHEMINS (RISEDE)

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie des incendies du secteur Est des Etchemins (RISEDE) tenue suivant la loi le 15 juin 2022.

Sont présents à cette séance :

Siège	#1	-	Réjean	Bédard
Siège	#2	-	Richard	Bizier
Siège	#3	-	Mario	Chiasson
Siège	#4	-	Rachel	Goupil
Siège #5 - Daniel Thibault				

Est/sont absents à cette séance :

Formant quorum sous la présidence de M. Mario Chiasson, conseiller municipal et représentant de la municipalité de Sainte-Justine. M. Pierre Morneau, directeur général, assiste également à la séance et agira à titre de greffier de l'assemblée.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le Président déclare la séance ouverte et souhaite la bienvenue.

31-06-22

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte l'ordre du jour du 15 juin 2022 tel que modifié.

1	-	OUVERTURE	DE	LA	SÉANCE
2	-	ADOPTION	DE	L'ORDRE	DU JOUR
3	-	ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI			
3.1	-	SUIVI	AU	PROCÈS-VERBAL	
4	-	FINANCES	-	ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER	
5	-	AFFAIRES		COURANTES	
5.1	-	AGENCE LENOX	-	OFFRE DE SERVICE MODIFIÉE	
6	-			CORRESPONDANCE	
6.1	-	SORTIES		DU	MOIS
7	-			VARIA	
8	-	PÉRIODE	DE	QUESTIONS	
9	-	CLÔTURE	ET	LEVÉE	DE LA SÉANCE

ADOPTÉE

32-06-22

3 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI

ATTENDU QU' IL y a dispense de faire lecture du procès-verbal;

ATTENDU QUE tous les membres du conseil d'administration ont reçu une copie du procès-verbal, que les membres présents déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RICHARD BIZIER, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte et signe le procès-verbal du 18 mai tel que modifié.

Point 5.3: ajout du nom du nouveau pompier M. Étienne Lamontagne

ADOPTÉE

33-06-22

3.1 - SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

-Remplacement de Mme Émilie Goudreault-Veillette;

-Communication radio;

34-06-22

4 - FINANCES - ACCEPTATION DES COMPTES À PAYER

ATTENDU QUE la liste des comptes #06-2022 en date du 09 juin 2022, dans laquelle figurent tous les comptes, totalise un montant de 16 590,93\$:

ATTENDU QUE la liste des comptes ajoutés pour le mois de juin 2022, dans laquelle figurent tous les comptes, totalise un montant de 564,49\$:

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR RÉJEAN BÉDARD, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) adopte la liste des comptes no. 06-2022 et la liste des comptes ajoutés telles que présentées. Le total des comptes pour juin 2022 s'élève à 17 155,42\$

ADOPTÉE

5 - AFFAIRES COURANTES

35-06-22

5.1 - AGENCE LENOX - OFFRE DE SERVICE MODIFIÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS, QUE le conseil d'administration de la Régie des Incendies du Secteur Est des Etchemins (RISEDE) octroie le contrat de services à l'Agence Lenox pour un montant de 3 425\$, taxes en sus;

QUE le contrat stipule que les travaux publicitaires soient réalisés d'ici janvier 2023.

ADOPTÉE

6 - CORRESPONDANCE

6.1 - SORTIES DU MOIS

Pour les sorties du mois, voir copie en annexe.

7 - VARIA

Aucun point au varia.

8 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question de l'assistance.

36-06-22

9 - CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

**IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR DANIEL THIBAUT, APPUYÉ ET
RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS**, de procéder à la levée
de la séance à 19h46.

ADOPTÉE

Mario Chiasson, président

Pierre Morneau, directeur général
greffier et trésorier